Festival des Vocations 2023 Diocèse de Port-Louis Dossier de presse



Campagne en faveur des vocations & hommage au Cardinal Maurice E. Piat

Hommage au Cardinal Piat

Le dimanche 16 juillet prochain, les Mauriciens auront l'occasion de remercier le Cardinal Maurice E. Piat qui a servi l'Eglise Catholique et l'île Maurice comme évêque durant 32 ans. Une messe d'action de grâce est prévue à 14 h dans les jardins du Thabor en clôture du Festival des Vocations 2023.

Voir la conférence de presse : https://fb.watch/lDHjuehWPl/

Face à la presse ce vendredi 7 juillet à 11 h, à l'évêché de Port-Louis, les membres du comité organisateur ont donné les détails de cet événement, étape importante avant l'ordination épiscopale du dimanche 20 août.

L'évêque de Port-Louis, Mgr Jean-Michaël Durhône, a remercié son prédécesseur, le Cardinal Maurice E. Piat, évêque émérite, pour sa contribution tant sur le plan religieux que social durant son épiscopat. Mgr Durhône invite les Mauriciens au rassemblement du dimanche 16 juillet au Thabor pour cette journée d'action de grâces.

Les couleurs du drapeau pour rappeler l'amour du Cardinal Pour le pays

Présent à ses côtés, Le Père Laurent Rivet, responsable du Service des Vocations du Diocèse de Port-Louis, a précisé que les participants sont encouragés à porter les couleurs du quadricolore mauricien pour rappeler l'affection du Cardinal Maurice E. Piat pour le peuple mauricien ainsi que le désir de l'Eglise Catholique de promouvoir la paix sociale à l'île Maurice.

Le Père Rivet a aussi rappelé le deuxième objectif de la journée du dimanche 16 juillet au Thabor, (9 h à 16 h) à savoir, la campagne en faveur des vocations, plus particulièrement, la formation des séminaristes qui entendent servir l'Eglise et le pays comme prêtres. La 41ème édition du Festival des Vocations aura pour thème : « Vinn Zwenn Mwa », référence à l'invitation du Christ qui appelle les disciples dans les évangiles.

Sœur Solange Perreau, membre du Service des Vocations, structure d'accompagnement attaché au Service Diocésain de la Pastorale des Jeunes et des Vocations, a énuméré les étapes menant à l'ordination d'un candidat que l'Eglise appelle à la prêtrise. Ces détails sont disponibles plus loin dans ce document.

Yannick Casquette ordonné diacre le 3 septembre par Mgr Durhône

Pour ce qui est du nombre de séminaristes, ils sont douze à poursuivre leurs études en Europe, dans les séminaires de Saint-Jean à Nantes ; celui de Notre-Dame-de-l'Espérance à Orléans, et l'Université Béda à Rome. Le 14 juin dernier, David Chung, âgé d'une quarantaine d'années a été ordonné diacre en vue de la prêtrise en la basilique Saint-Paul-hors-les-murs dans la capitale italienne.

Au cours de la conférence de presse, Mgr Durhône a aussi annoncé que le séminariste Yannick Casquette, originaire de Curepipe, est appelé au diaconat, en vue du ministère sacerdotal. L'évêque de Port-Louis, Mgr Jean-Michaël Durhône va lui conférer l'ordination diaconale le 3 septembre prochain à Saint-Esprit, Bel Air, où Yannick Casquette effectue un stage pastoral.

Levée de fonds de Rs 12 millions pour les séminaristes mauriciens

Sur le front de la campagne de levée de fonds pour financer les études des séminaristes, Mlle. Christiane Tadebois et M. Arnaud Bigaignon, du département Finances du Diocèse de Port-Louis, ont dévoilé les estimations en terme dépenses pour l'année du séminaire qui s'ouvre en septembre. Ainsi, le Diocèse de Port-Louis compte sur la générosité des fidèles catholiques et, plus largement des Mauriciens, pour récolter la somme de Rs. 12 millions de roupies.

Cette somme comprend : les frais universitaires, le logement à Rome, Orléans et Nantes ; les assurances des séminaristes et les passages outremer. L'Eglise Catholique a toujours demandé la participation des fidèles pour le financement de ses séminaristes. Auparavant il y avait l'œuvre des Vocations (dons à travers les écoles et les collèges) ; elle a été remplacée par la marche des Vocations avec un double objectif : Pastoral et Financier. L'initiative vient de Mère du Bon Pasteur de la congrégation des Lorette au cours d'une rencontre organisée par le Cardinal Maurice E. Piat alors responsable des Vocations. A noter que ces dons, au même titre que tous les autres dons à l'Eglise Catholique, qui figure parmi les charitable institutions enregistrées auprès de la MRA, sont déductibles des impôts. Le plafond étant de Rs. 50,000.

Liens utiles:

Message du Cardinal Maurice E. Piat dans le cadre du Festival des Vocations 2023 à retrouver sur la page Facebook du Diocèse de Port-Louis : https://fb.watch/lDlkAv2mgc/

Père Laurent Rivet, responsable du Service des Vocations du Diocèse de Port-Louis https://fb.watch/lDmiRiYowP/

Les séminaristes – doyens de la formation David Chung, ordonné en vue de la prêtrise diacre le 14 juin dernier à Rome https://fb.watch/89MzxbamS2/ Yannick Casquette, séminariste appelé au diaconat en vue de la prêtrise https://fb.watch/lDm1aLI3R0/

Comment contribuer?

En ce qu'il s'agit de la campagne de levée fonds, le coup d'envoi a été donné le 7 juin dernier avec la distribution des traditionnelles cartes de parrainage. Le Service des Vocations, en lien avec le département Finances du Diocèse de Port-Louis, ose encore une fois le digital avec la mise en service de nouveaux modes de paiement. MauCas, Pop, Blink et Maubankwithme viennent s'ajouter à Juice by MCB et mytmoney. Vous trouverez toutes les infos sur la campagne de levée de fonds du Festival des Vocations 2023, sur le site du département des Finances du Diocèse de Port-Louis :

https://coupdepouceamoneglise.mu/a-la-une/festival-des-vocations-le-dimanche-16-juillet-au-thabor/ et le site du Service Diocésain de la Pastorale des Jeunes et des Vocations : https://pastoralzenn.org/